



Montréal, le 18 juin 2019

Commission Scolaire de Montréal
110, boul. Crémazie Ouest, 10e étage, aile Ouest
Montréal (Québec) H3S 2H8

C. É. : bahaz.k@csgdm.qc.ca
Tél. : 438-863-9210

À l'attention de : Madame Keltoum Bahaz, ing.
Chargée de projets

Objet : Résultats d'échantillonnage de l'air pour l'amiante
Conformité : oui
École Félix-Leclerc – 6055, Avenue Darlington, Montréal (Québec)
N° de projet Gesfor : 1700278

Madame,

Nous, Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (Le Groupe Gesfor), avons prélevé trois (3) échantillons d'air ambiant incluant un blanc d'échantillonnage (témoin) dans le secteur du service de garde de l'École Félix-Leclerc – 6055, Avenue Darlington, Montréal (Québec), jeudi le 6 juin 2019, afin de vérifier si des fibres d'amiante étaient décelées dans l'air ambiant.

Les échantillons ont été prélevés aux endroits suivants :

- 2019-17731 : témoin;
- 2019-17732 : local B-125;
- 2019-17733 : local B-107;
- 2019-17734 : corridor central.

Nous avons réalisé le prélèvement des échantillons d'air ambiant et l'analyse quantitative par microscopie en contraste de phase (MCP) selon la méthode 243-1 (méthode réglementaire au Québec), de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Tous nos compteurs sont soumis au contrôle de qualité de l'IRSST requis pour cette méthode d'analyse.

Comme l'indique le rapport d'échantillonnage ci-joint, les résultats des tests d'air ambiants prélevés sont conformes, c'est-à-dire qu'ils sont inférieurs à la concentration limite en fibres respirables de 0,01 f/cm³ qu'a établie l'Institut national de santé publique du Québec pour les bâtiments publics.



Une deuxième analyse qualitative cette fois a également été réalisée selon la méthode NIOSH 7402 pour identifier et dénombrer les fibres d'amiante, le cas échéant, dans les échantillons d'air prélevés, soit en microscopie électronique en transmission (MET).

Comme l'indique le certificat d'analyse du laboratoire SAI ci-joint, aucune fibre d'amiante n'a été détectée dans les échantillons d'air analysés.

Nous garantissons les résultats d'analyse et la localisation des échantillons prélevés ainsi que les méthodes de prélèvement, de manipulation et d'analyse.

Nous restons disponibles au besoin pour toute question et nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

Préparé par :

Vincent Soulière, ing., PMP
Chargé de projet principal
Amiante et matières dangereuses
C. É. : vsouliere@gesfor.com

p. j.

Rapport d'échantillonnage de l'air

Certificat d'analyse du laboratoire SAI – Analyse MET

Rédigé par : M. Jean-François Fries
 N° de projet : 1700278
 N° de rapport : 01

À l'attention de : Commission scolaire de Montréal
 Représenté par : Mme Keltoum Bahaz, ing.jr
 Date : jeudi 6 juin 2019

Information concernant le chantier

Adresse du bâtiment :	6055, Avenue de Darlington, Montréal	Heure d'arrivée :	14h00
-----------------------	--------------------------------------	-------------------	-------

Type de contaminant et niveau de risque traités

<input type="checkbox"/> Amiante	<input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Plomb	<input type="checkbox"/> Précautions minimales
<input type="checkbox"/> Chrysotile	<input type="checkbox"/> Modéré		<input type="checkbox"/> Précautions moyennes
<input type="checkbox"/> Amosite ou crocidolite	<input type="checkbox"/> Élevé Allégé		<input type="checkbox"/> Précautions maximales
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Élevé		
<input type="checkbox"/> Moisissures	<input type="checkbox"/> Niveau I	<input type="checkbox"/> Autre : BPC, béryllium, etc.	
	<input type="checkbox"/> Niveau II	<input checked="" type="checkbox"/> Aucun: Prélèvement d'air ambiant Amiante	
	<input type="checkbox"/> Niveau III		

Échantillon ¹		Paramètre d'échantillonnage				Interprétation ²		Conformité
Numéro	Désignation	Début	Fin	Débit moyen	Volume (L)	Concentration (f/cm ³)	Concentration limite (f/cm ³)	
2019-17731	Témoins	—	—	—	—	—	—	Conforme
2019-17732	Ambiant B-125	15 h 13	19 h 13	16,04	3849,60	<0,01	<0,01	Conforme
2019-17733	Ambiant B-107	15 h 24	19 h 24	16,00	3840,00	<0,01	<0,01	Conforme
2019-17734	Ambiant Corridor central	15 h 23	19 h 23	15,99	3837,60	<0,01	<0,01	Conforme

Tableau des références³

Désignation		Aire occupée ⁴	Vestiaire propre	Aire de travail			Contrôle final
Protection respiratoire		Aucune	Aucune	Demi-masque	Masque complet à ventilation assistée	Masque complet à adduction d'air	Sans objet
Concentration limite	Amosite - crocidolite	0,2 f/cm ³	0,05 f/cm ³ 5	2 f/cm ³	10 f/cm ³	200 f/cm ³	< 0,01 f/cm ³
	Chrysotile - actinolite - trémolite	1 f/cm ³		10 f/cm ³	50 f/cm ³ 6	1 000 f/cm ³	
	Bâtiment occupé (tous les types d'amiante)		< 0,01 f/cm ³ 7	—	—	—	—

Commentaire : Aucun.

Échantillonneur : Jean-François Fries

Signature :



1. Échantillonné selon le Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail, de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

2. Le résultat d'analyse est celui du certificat de l'analyse par numération des fibres selon la méthode 243-1 de l'IRSST. La concentration limite est établie selon le tableau des références. La conformité du test d'air est établie si le résultat d'analyse est inférieur à la concentration limite.

3. Le tableau est basé sur le Code de sécurité pour les travaux de construction, S-2.1, r. 4, sur le Guide des appareils de protection respiratoires utilisés au Québec de l'IRSST et sur le Règlement sur la santé et la sécurité du travail, S-2.1, r. 13 (RSST).

4. La concentration limite est donnée pour une valeur d'exposition moyenne pondérée (VEMP) en milieu de travail recueillie dans la zone respiratoire du travailleur, spécifiée dans le RSST.

5. Aucune norme ne s'applique au vestiaire propre. Le Groupe Gesfor a cependant établi une concentration limite de 0,05 f/cm³.

6. Un appareil de protection respiratoire de type masque complet à épuration d'air à ventilation assistée muni d'un filtre HEPA possède un facteur de protection de 1 000 si l'ensemble des recommandations d'utilisation sont appliquées. Toutefois, Le Groupe Gesfor s'est fixé une valeur de référence maximale de 50 f/cm³ afin de protéger adéquatement les travailleurs.

7. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) mentionne que la concentration en fibres respirables à l'intérieur de bâtiments publics ne devrait pas dépasser 0, 01 f/cm³.

Rédigé par : M. Jean-François Fries
 N° de projet : 1700278
 N° de rapport : 01

À l'attention de : Commission scolaire de Montréal
 Représenté par : Mme Keltoum Bahaz, ing.jr
 Date : jeudi 6 juin 2019

Méthode d'analyse : 243-1 de l'IRSST
 Désignation de la méthode : Numération de fibres par microscopie en contraste de phase
 Casette d'échantillonnage : Casette conductrice avec extension et filtre ECM 25 mm
 Échantillonnage effectué par : Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

Échantillon			Résultat d'analyse	
Numéro	Volume d'air filtré (L)	Limite quantifiable (f/cm ³)	Densité* (f/mm ²)	Concentration (f/cm ³)
2019-17731	—	—	2,55	—
2019-17732	3849,60	0,01	<100	<0,01
2019-17733	3840,00	0,01	<100	<0,01
2019-17734	3837,60	0,01	<100	<0,01

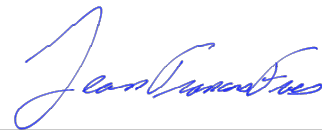
* Si la densité est inférieure à 100 f/mm², elle est indiquée < 100, et la concentration est calculée avec une densité de 100. Si la densité est supérieure à 1 300 f/mm², elle est indiquée > 1 300 et la concentration est calculée avec une densité de 1 300.

NOTE : Le domaine d'application de la méthode correspond à des densités optimales variant de 100 à 1 300 f/mm². Les densités ont été corrigées à l'aide du ou des témoin(s). Tous les techniciens effectuant la numération de fibres respirables participent au contrôle de qualité interlaboratoire de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), comme le requiert la réglementation provinciale en vigueur pour l'application de la méthode IRSST 243-1.

Commentaire : Aucun.

Analyste : Jean-François Fries
 N° de compteur de l'IRSST : 336

Signature : _____

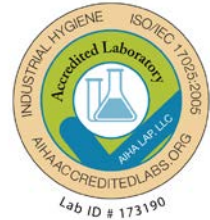




Airborne Asbestos Analysis

By Transmission Electron Microscopy

NIOSH 7402
SAI Method T-SOP-006



Client: Le Groupe Gesfor Poirier Pinchin **Attn:** Vincent Soulière **Lab Order ID:** 71915299
6705 rue Jean Talon East St Office Jean-Francois Fries **Date Received:** 06/10/2019
211
Montreal, Quebec H1S 1N2 **Date Reported:** 06/10/2019
Project: 71915299 **Page:** 1 of 1

Sample ID	Description	Volume (L)	PCM Concentration (f/cc)*	# Non-Asbestos Fibers	# Asbestos Fibers	Concentration
Lab Sample ID	Lab Notes	Area Analyzed (mm ²)				Asbestos Fibers/cc
0001	Cassette, Témoin, #2019-17731	0	N/A	0	None Detected	N/A
71915299TNI_1		0.380				
0002	"Cassette, Test d'air Ambient, Local B-125, #2019-17732, Volume 3849,6"	3849.6	N/A	0	None Detected	<0.00026
71915299TNI_2		0.380				
0003	"Cassette, Test d'air Ambient, Local B-107, #2019-17733, Volume 3840"	3840	N/A	1	None Detected	<0.00026
71915299TNI_3		0.380				
0004	"Cassette, Test d'air Ambient, Corridor central, #2019-17734, Volume 3837,6"	3837.6	N/A	1	None Detected	<0.00026
71915299TNI_4		0.380				

*PCM data not provided by client

Russell Shelton

Analyst

Lab Director

This report relates only to the samples test and may not be reproduced, except in full, without the written approval of SAI. This report may not be used by the client to claim product endorsement by AIHA or any other agency of the U.S. government. Scientific Analytical Institute participates in the AIHA IHPAT program. IHPAT Laboratory ID: 173190 Unless otherwise noted blank sample correction was not performed on analytical results.